

# Projet d'établissement

## Hutinel Cap 2026



*« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »*

*Antoine de Saint Exupéry*

# LE LYCEE PROFESSIONNEL EN 2022 AU NIVEAU NATIONAL

- **621 600** lycéens
- **64 000** apprentis
- **72 900** enseignants
- **2 100** établissements

## CONNAISSANCES ET SAVOIRS FONDAMENTAUX

	Maîtrise fragile du français à l'entrée en seconde	Maîtrise fragile des mathématiques à l'entrée en seconde
Lycée professionnel	40 %	70 %
Lycée général et technologique	6 %	20 %

Le décrochage scolaire est presque 10 fois plus fréquent au lycée professionnel qu'au lycée général.

## RÉSULTATS AUX EXAMENS - SESSION 2022

	Moyenne au brevet	Taux de réussite
Lycée professionnel	7 / 20	Baccalauréat professionnel : 82,2 %
Lycée général et technologique	11,4 / 20	Baccalauréat général : 96,0 %
		Baccalauréat technologique : 90,4 %
		CAP : 83,3 %

Source : Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp).

Aujourd'hui, sur **100 élèves** entrant en seconde professionnelle...

**33 lycéens** quittent leur établissement sans baccalauréat ou équivalent

24 décrochent et sortent sans diplôme  
9 se réorientent pour obtenir un diplôme de niveau inférieur

**28 lycéens** s'engagent dans des études supérieures

12 décrochent et sortent sans diplôme  
16 obtiennent un diplôme du supérieur

**39 lycéens** s'orientent vers l'emploi avec le baccalauréat

29 lycéens intègrent la vie active directement après le baccalauréat  
10 lycéens intègrent la vie active après une formation secondaire complémentaire

Source et méthode : enquête Génération 2020 du Céreq auprès d'un échantillon représentatif des 746 000 jeunes sortis de formation initiale à l'issue de l'année scolaire 2016-2017, parmi lesquels 189 000 ont déclaré avoir entamé un cursus de baccalauréat professionnel en lycée professionnel.

## L'insertion professionnelle dépend essentiellement du niveau de diplôme

Les chances d'accès à l'emploi dépendent du niveau atteint en fin d'études et du fait d'avoir obtenu son diplôme :

### LES SORTANTS DE NIVEAU CAP

- **28 %** des jeunes s'insèrent professionnellement 6 mois après leur diplôme
- **16 %** des jeunes s'insèrent professionnellement quand ils n'ont pas obtenu leur diplôme

### LES SORTANTS DE NIVEAU BAC


- **40 %** des jeunes s'insèrent professionnellement 6 mois après leur diplôme
- **30 %** des jeunes s'insèrent professionnellement quand ils n'ont pas obtenu leur diplôme

## Les meilleurs taux d'emploi salarié dans le privé 6 mois après la fin des études selon le domaine de spécialité\*

- 50 %** pour la spécialité transport, manutention, magasinage
- 49 %** pour la spécialité technologies industrielles
- 47 %** en coiffure esthétique et en énergie, chimie, métallurgie

\* Tous niveaux confondus : CAP, baccalauréat professionnel et BTS

Source : Dares, Depp, Inserjeunes



Le lycée professionnel Alfred HUTINEL s'engage dans la mise en œuvre de son nouveau projet d'établissement qui constitue une véritable feuille de route pour les 4 prochaines années scolaires. Il fixe un cadre de travail commun pour tous les personnels de l'établissement ainsi qu'une référence pour l'ensemble des partenaires du lycée.

Le projet d'établissement « Hutinel Cap 2026 » a pour objectif de décliner et de **mettre en œuvre la politique éducative nationale et académique en prenant en compte nos besoins, nos spécificités et en soulignant nos priorités.**

La réussite de chaque jeune dépend de notre capacité à relever ensemble les défis. Ces défis collectifs exigent toute notre attention et nécessitent une grande solidarité afin d'œuvrer durablement à la réussite et à l'émancipation de cette jeunesse qui doit préparer son avenir avec détermination et fierté. Les enjeux liés à notre territoire et les valeurs de l'Ecole de la République doivent guider nos actions avec comme véritable boussole le principe d'équité entre tous les jeunes. Le parcours de l'élève tout au long de sa scolarité constitue l'élément structurant de ce projet. L'accomplissement de chaque jeune, son épanouissement, l'élévation collective par le développement des compétences, de l'innovation constituent toujours nos plus grandes ambitions.

Soyons donc réunis autour de ces objectifs. Soyons créatifs, confiants et mobilisés pour faire vivre au quotidien ce projet d'établissement. Soyons garants d'un esprit d'équipe par lequel nous sommes capables d'offrir à la jeunesse la plus belle perspective de s'épanouir et de s'accomplir.

Le projet « Hutinel Cap 2026 » tire tout d'abord les enseignements issus du bilan du précédent projet d'établissement à la fois en termes de réussites et de marges de progrès ainsi que de l'évaluation de l'établissement.

Les perspectives qui ont émergé abordent trois enjeux essentiels : apprendre, s'épanouir, se transformer. Ces perspectives ont alimenté la réflexion et ont guidé le choix de trois axes du nouveau projet. Les axes de ce projet ont pour objectifs de produire des effets sur l'insertion professionnelle des élèves, leur poursuite d'études ou encore la limitation du décrochage scolaire.

Les modalités de construction de ce projet ont été présentées lors du conseil pédagogique du 13 octobre 2022 et du conseil d'administration du 08 novembre 2022 : une concertation volontaire, collective, centrée sur les besoins et la réussite des élèves associant l'ensemble de la communauté éducative.

Le projet d'établissement « Hutinel Cap 2026 » a été adopté au Conseil d'administration du 29 juin 2023.

## QUELQUES INDICATEURS 2022

### LYCEE PROFESSIONNEL ALFRED HUTINEL

#### LYCEE DES METIERS DU NUMERIQUE ET DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

Effectifs : **495 (-1.2 %)** dont **13 apprentis** (mixité des publics)

Pourcentage de filles : **9.8 % (- 2%)**

IPS (Indice de position sociale) : **92.6 (- 5 pts)** Taux de boursiers : **28.4 % (-0.8%)**  
(valeurs académiques : IPS : 87.5 Taux de boursiers : 35.8%)

Elèves résidant dans les QPV : **8.1** (valeur académique : 14.1)

Niveau scolaire entrée en 2<sup>nde</sup> pro (résultats DNB épreuves écrites) : **6.6 /20**  
(français : **7.4/20** mathématiques : **5.9/20**)

Maîtrise insuffisante et fragile du français à l'entrée en 2<sup>nde</sup> pro : **57 %**

Maîtrise insuffisante et fragile des mathématiques à l'entrée en 2<sup>nde</sup> pro : **58 %**

#### TAUX D'ACCES :

2<sup>nde</sup> – BAC PRO : **55 %**  
(Valeur ajoutée : -9)

1<sup>ère</sup> – BAC PRO : **75 %**  
(valeur ajoutée : -3)

Ter – BAC PRO : **82 %**  
(valeur ajoutée : -1)

#### TAUX DE REUSSITE AUX EXAMENS (session 2022) :

DNB PRO : **60.9 %** - CAP : **85.7%** - BAC PRO : **84%** - BTS : **78%**

BAC PRO PRODUCT : 88 % (valeur ajoutée : +3)

BAC PRO LOG : 55 % (valeur ajoutée : -15)

BAC PRO MS : 96 % (valeur ajoutée : +2)

#### ATTRACTIVITE DES FORMATIONS (PROCEDURES JUIN 2022) VCEUX 1

2<sup>nde</sup> PRO CDBTP : **0.6** (2021 : 0.4)

2<sup>nde</sup> PRO MPMIA : **0.1** (2021 : 0.3)

2<sup>nde</sup> PRO MTNE : **1.3** (2021 : 1.4)

2<sup>nde</sup> PRO GATL : **0.1** (2021 : 0.3)

2<sup>nde</sup> PRO MS : **1.9** (2021 : 1.4)

CAP IFCA : **3.3** (2021 : 1.4)

CAP META : **0.7** (2021 : 0.5)

CAP OL : **1.3** (2021 : 2)

#### Parcours des élèves après obtention du diplôme :

Poursuites d'études : BAC PRO : **45%** - CAP : **42%**

Taux d'emploi à 6 mois : BAC PRO : **38%** - CAP : **20%**

	Poursuite d'études	Sortent de la formation	Sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie	Sont en emploi salarié 12 mois après leur sortie
MELEC	31%	69 %	42%	50%
MFER	39%	61%	7%	43%
SN	58%	41%	24%	62%
OBM Métallerie	23%	77%	30%	60%
MEI	59%	41%	100%	80%
LOGISTIQUE	45%	55%	32%	55%
MS	44%	56%	62%	66%
CAP IFCA	37%	63%	17%	33%
CAP META				
CAP OL	45%	55%	18%	18%

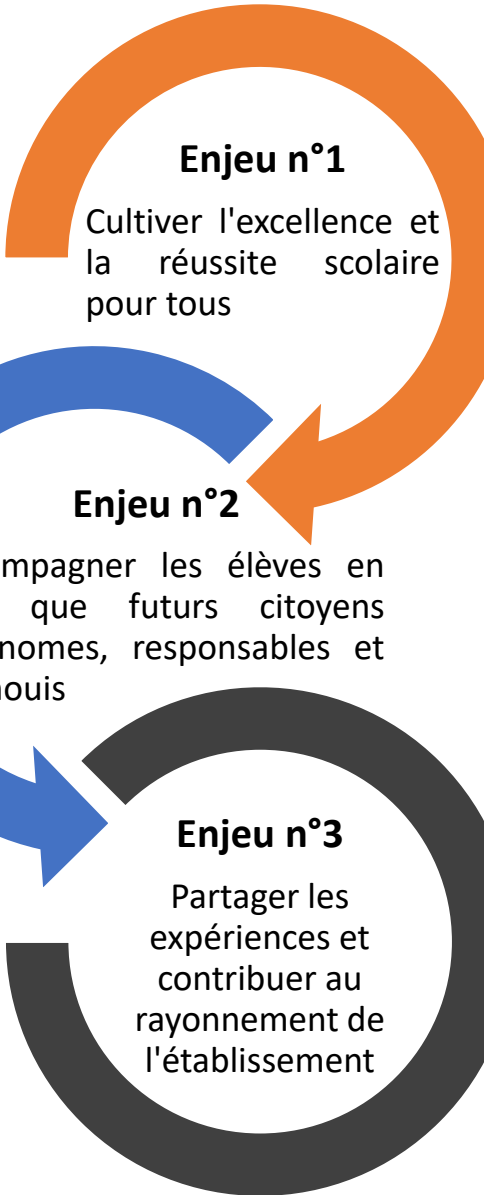


**Objectif 1 :**  
Promouvoir le respect de l'autre et favoriser l'engagement des élèves

**Objectif 2 :**  
S'appuyer sur l'éducation aux médias et à l'information comme levier de formation de citoyens libres et responsables

**Objectif 3 :**  
Promouvoir l'éducation artistique et culturelle

**Objectif 4 :**  
Agir en faveur du bien-être pour apprendre



**Objectif 1 :**  
Accompagner chaque élève et sécuriser son parcours

**Objectif 2 :**  
Mener les élèves au plus loin de leurs talents et de leurs ambitions

**Objectif 3 :**  
Renforcer les liens avec le monde économique et de l'entreprise

**Objectif 1 :**  
Encourager le partage de pratiques et collaborer sur le territoire du réseau

**Objectif 2 :**  
Renforcer l'alliance éducative avec les familles

**Objectif 3 :**  
Communiquer en interne et en externe pour partager les réussites

# Enjeu n°1

## Cultiver l'excellence et la réussite scolaire pour tous

### Objectif 1 : Accompagner chaque élève et sécuriser son parcours

- Favoriser l'intégration des nouveaux entrants et marquer leur entrée dans la voie professionnelle (temps d'intégration, culture d'établissement, explicitation des attentes, sentiment d'appartenance, parrainage avec les entreprises, ...)
- Développer le volet « consolidation » (savoirs fondamentaux : français - mathématiques) de l'accompagnement renforcé en particulier en 2<sup>nd</sup>e (organisation modulaire adaptée aux besoins des élèves et à leur progression, tests de positionnements, données du LSU, ...)
- Renforcer la place des compétences dans les pratiques d'enseignement et d'évaluation (démarche d'évaluation de la progression des élèves)
- Renforcer la maîtrise et le goût de la lecture et de l'écriture
- Mettre les outils numériques au service de la pédagogie et de la personnalisation des parcours (compétences numériques, Pix Orga, référent numérique, pearltrees, ...)
- Renforcer la place de l'accompagnement et du conseil dans les conseils de classe
- Utiliser le LSL Pro pour assurer un suivi de la progression de l'élève
- Faciliter les approches rendant les choix d'orientation plus réversibles et favorisant un apprentissage adapté et progressif (passerelles, période de consolidation, modulation de la durée de préparation du diplôme en fonction du parcours antérieur et des besoins de l'élève, modulation des PFMP en fonction des besoins des jeunes : poursuite d'études, insertion professionnelle)
- Proposer les remédiations et soutiens nécessaires en fonction des difficultés identifiées (tutorats, devoirs faits, stages de réussite, ...)
- Prévenir et lutter contre l'absentéisme et le décrochage (GPDS, cellules de veille, référent décrochage, liens FOQUALE et MLDS, PAFI, période de consolidation, renforcement du suivi de l'assiduité au lycée et en entreprise, dispositif Tous droits ouverts, dispositif Ambition emploi, parcours de consolidation post bac)
- Proposer la mixité des publics avec une réelle ingénierie de formation
- Adapter la scolarité des élèves à besoins éducatifs particuliers afin de garantir l'égalité de leurs chances vis-à-vis de la réussite scolaire (formation personnels, référent école inclusive, livret de parcours inclusif...)
- Poursuivre la dynamique d'inclusion pour favoriser l'apprentissage et l'autonomie des élèves du dispositif ULIS

## Objectif 2 : Mener les élèves au plus loin de leurs talents et de leurs ambitions.

- Soutenir **la motivation de l'élève** et **développer son autonomie dans le travail** afin qu'il réussisse sa scolarité au lycée (*volet accompagnement personnalisé de l'accompagnement renforcé, ...*)
- Inclure un volet compétences psychosociales « **soft skills** » dans les apprentissages (*savoir créer, innover, résoudre des problèmes inédits, décider en situation collective*)
- **Valoriser toutes les expériences** et travaux d'élèves (*scolaires, extra-scolaires, concours, MAF, Wordskills, ...*)
- Installer une véritable **éducation à l'orientation** pour accompagner l'élève dans l'élaboration progressive de son projet (*sollicitation des milieux professionnels et co-intervention PP-PSY.EN*)
- Conforter les **modules préparatoires à l'insertion professionnelle et à la poursuite d'études** en intégrant le travail sur les compétences scolaires, professionnelles et psychosociales et en associant des partenaires
- Développer des **cordées de la réussite**
- Permettre aux élèves de choisir des **options** (en associant des partenaires extérieurs)
- Développer la **mobilité** (*programme ERASMUS HERMES*)
- Mobiliser les **projets** (*dont les sorties scolaires et partenariats*) comme modalité pédagogique d'acquisition de connaissances et de compétences **en lien avec les référentiels**

## Objectif 3 : Renforcer les liens avec le monde économique et de l'entreprise

- **Rapprocher le monde de l'entreprise et celui du lycée** (*favoriser l'accueil de l'entreprise dans l'établissement, créer des événements spécifiques soirée lycée-entreprises, participation de professionnels aux activités de l'établissement, lien avec le dispositif IPE Ingénieurs pour l'Ecole, bureau des entreprises*)
- **Renforcer la valorisation des PFMP** : préparation, suivi, exploitation, évaluation (*rencontre avec des professionnels pour présenter leurs entreprises, les métiers, les diplômes, les compétences recherchées, accompagnement des élèves dans les démarches de recherche, contribution des PFMP à la construction des compétences (évaluation / référentiels), exploitation des contenus des PFMP en partant de l'observation des situations professionnelles et des activités réalisées par les élèves, modalités d'accompagnement des élèves pendant les PFMP, utilisation du logiciel PRONOTE*)
- Ouvrir le lycée aux **partenariats** pour le **module de préparation à l'insertion professionnelle** en terminale (France travail, IPE, associations, chefs d'entreprises, DRH, mentorat)
- Porter une attention particulière à l'accompagnement des **élèves à besoins particuliers**, fragiles en termes de professionnalisation (dispositifs d'information et de réassurance favorisant une meilleure transition, ...)
- Mise en place du **bureau des entreprises** afin de créer un point d'entrée pour les entreprises et ouvrir un réseau de professionnels aux jeunes.
- Utiliser des outils tels que la **coloration de formation** et les **mentions complémentaires** afin de mieux répondre aux besoins de compétences spécifiques identifiées en fonction de secteur d'activité
- S'appuyer sur les réseaux **d'anciens élèves**, à l'instar des Alumni dans l'enseignement supérieur

# Enjeu n°2

Accompagner les élèves en tant que futurs citoyens autonomes, responsables et épanouis

## Objectif 1 : Promouvoir le respect de l'autre et favoriser l'engagement des élèves

- Utiliser **collectivement** le **règlement intérieur** de l'établissement pour définir les conditions du « vivre et apprendre ensemble »
- Faire vivre au quotidien **les valeurs de la République** (*liberté, égalité, fraternité, laïcité*). Les intégrer dans les contenus d'enseignement, les démarches pédagogiques et les dynamiques de groupes.
- Renforcer la prévention et la lutte contre le **harcèlement à l'école** (programme pHARe)
- Renforcer la prévention et la lutte toutes les formes de **discriminations** (agir en faveur de l'égalité filles/garçons, lutter contre les violences sexistes et les stéréotypes)
- Porter les **valeurs du sport** (*génération 2024, valeurs de l'olympisme : amitié, respect et excellence*)
- Renforcer les actions dans le cadre de la **transition écologique et du développement durable** (*éco-délégués et référent EDD, lien enseignements généraux/enseignements professionnels, lien avec le réseau d'établissements, les collectivités territoriales et les associations, labellisation E3D*)
- Susciter et reconnaître **l'engagement des élèves** dans les instances et la vie de l'établissement (*temps forts de la démocratie scolaire, formation des délégués, mobilisation des équipes pour accompagner les actions menées par et pour les élèves et collaboration élèves-adultes, SNU, CVL et référent de la vie lycéenne, actions de réseau et inter-degrés pour participer à la vie de l'établissement, association sportive, MDL, promotion de l'établissement, cafétéria, ...*)

## Objectif 2 : S'appuyer sur l'éducation aux médias et à l'information comme levier de formation de citoyens libres et responsables

- Favoriser l'exercice de **l'esprit critique** tout au long de la scolarité en travaillant l'argumentation, le raisonnement et la démarche scientifique
- Lier réseaux sociaux et compétences comportementales (**soft skills**)
- Développer les actions portées par le CLEMI et autres partenaires (*Semaine de la presse et des médias dans l'Ecole, concours, safer Internet Day,...*)
- Faire de la **webradio** un vecteur d'éducation aux médias et à l'information



### Objectif 3 : Promouvoir l'éducation artistique et culturelle

- Créer les conditions pour chaque élève d'une **rencontre personnelle avec les arts et la culture** en veillant à la **cohérence du parcours** de chaque élève (100% EAC, travail en réseau d'établissements)
- Poursuivre la mise en place de **partenariats** (*associations, collectivités, résidence d'artistes*) et la fréquentation des **structures culturelles et du patrimoine de proximité.**
- Poursuivre le développement de la mise en œuvre de l'application **ADAGE** (*Application Dédiée à la Généralisation de l'Education Artistique et Culturelle*) au service de la construction du parcours culturel
- Déployer le **Pass culture** scolaire permettant le financement d'actions EAC en partenariat avec les structures culturelles de territoire
- Promouvoir la **culture scientifique** (*conférences, fête de la science, rencontres avec des chercheurs et ingénieurs, visite de lieux de sciences*) et **développer les savoirs et compétences pour vivre avec l'IA (intelligence artificielle).**
- Promouvoir la **culture européenne.**
- Développer **l'aménagement d'espaces** dédiés aux arts, à la culture et organiser des temps forts annuels (*festival, ...*)

### Objectif 4 : Agir en faveur du « bien être pour apprendre »

- Renforcer les actions dans le cadre de **l'éducation à la sexualité et la prévention des conduites addictives**
- Renforcer les pratiques et les actions autour du « **bien être** » et du développement de **l'estime de soi**
- Améliorer, en partenariat avec la collectivité de rattachement, les **espaces de vie et d'études** (*salles de cours, ateliers, espaces de circulation, environnement extérieur, espaces modulables et de collaboration*)

# Enjeu n°3

## Partager les expériences et contribuer au rayonnement de l'établissement

### Objectif 1 : Encourager le partage de pratiques et collaborer sur le territoire du réseau

- Favoriser les **temps de concertation** pour installer la nécessaire **dimension collective** de l'accompagnement des élèves
- Développer une politique de **formation continue en lien avec les spécificités de la voie professionnelle et la politique de l'établissement** (*lien entre formation et projet d'établissement et projet de réseau, penser la formation prioritairement en équipes au sein du lycée et/ou du réseau, formation en entreprise ou dans un campus des métiers et des qualifications, formations liées aux compétences sociales et comportementales à transmettre aux élèves : savoir créer, innover, résoudre des problèmes, décider en situation collective, ...*)
- Développer des **outils numériques** pour un mode de travail collaboratif (*Pearltrees, ENT, webconférence, ...*)
- Maintenir une réflexion sur **l'offre de formation** afin qu'elle puisse être évolutive et plus fluide en relation avec le développement économique et la notion de parcours
- **Développer les liens et les échanges entre les équipes des collèges et du lycée professionnel et entre les élèves de collège et les lycéens** (connaissance des modalités de formation et des actions favorisant la continuité pédagogique par une connaissance réciproque des attendus et contenus de formation)

### Objectif 2 : Renforcer l'alliance éducative avec les familles

- **Sensibiliser et associer les parents à la scolarité** de leur enfant (*présentation et explicitation des tests de positionnement, réunions parents-professeurs, information sur les procédures d'orientation, procédures d'inscription, ...*)
- **Associer les familles** aux temps forts programmés dans le cadre du projet d'établissement.
- Renforcer la communication sur les **aides possibles**

### Objectif 3 : Communiquer en interne et en externe pour partager

- **Rationaliser les canaux de communication** au sein de la communauté scolaire (*messaging, espaces ressources de l'ENT, calendriers prévisionnels, newsletters, ...*)
- Formaliser un **protocole d'accueil des nouveaux personnels**
- **Promouvoir l'image de l'établissement** en utilisant différents supports de communication et en faisant rayonner le lycée sur divers événements (*site internet, flyers, roll-up, affiches, réseaux sociaux, clips, webradio, participation à des salons, ...*)
- Développer des **temps forts dans l'établissement** (*portes ouvertes, expositions, spectacles, forum, afterwork, soirée lycée-entreprise, ...*)
- Développer la **communication sur l'offre et les modalités de formation** auprès des établissements (en relation avec les actions du réseau d'établissements), des familles, des élèves et des entreprises (interventions d'enseignants dans le cadre de la journée de découverte des métiers en collège)

## GLOSSAIRE

LSU : livret scolaire unique  
 LSL : livret scolaire lycéen  
 DARFI : droit au retour en formation initiale  
 PFMP : période de formation en milieu professionnel  
 GPDS : groupe de prévention du décrochage scolaire  
 FOQUALE : formation qualification emploi  
 MLDS : mission locale de lutte contre le décrochage scolaire  
 PAFI : parcours aménagé de formation initiale  
 ULIS : unité localisée d'inclusion scolaire  
 PP – PSY.EN : professeur principal – Psychologue de l'éducation nationale  
 MAF : meilleur apprenti de France  
 GRETA : groupement d'établissements publics locaux d'enseignement  
 DDFPT : directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques  
 pHARe : programme de lutte contre le harcèlement à l'école  
 EDD : éducation au développement durable  
 E3D : établissement en démarche globale de développement durable  
 SNU : service national universel  
 CVL : conseil des délégués à la vie lycéenne  
 MDL : maison des lycéens  
 EMI : éducation aux médias et à l'information  
 CLEMI : centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information  
 ADAGE : application dédiée à la généralisation de l'éducation artistique et culturelle  
 EAC : éducation artistique et culturelle  
 ENT : environnement numérique de travail

## INDICATEURS DE SUIVI

ENJEU N°1	ENJEU N°2	ENJEU N°2
Taux de poursuite d'études	% de filles	Nombre d'actions collèges - lycée
Taux d'emploi à 6 mois	Taux d'absentéisme	Taux de participation des familles aux élections
Nombre d'élèves sous statut d'apprenti	Nombre de candidats et taux de participation aux élections	Taux de participation des familles aux rencontres parents professeurs
Taux de passage post 2 <sup>nd</sup> e PRO	Nombre de licenciés AS	IPS
Taux de passage post 2CAP	Nombre adhérents MDL	Taux de boursiers Nombre dossiers fonds social
Taux de passage post 1 <sup>ère</sup> Pro	Projets EAC	Nombre de visites du site internet
Taux de passage Term BAC PRO en STS	Nombre de projets financés par le Pass Culture	Taux de connexion PRONOTE (élèves)
Taux de réussite bac pro	Nombre de conventions de partenariats	Attractivité des formations (vœu 1)
Taux d'accès au BAC PRO	Nombre de retenues	
Taux de mentions au bac pro	Nombre d'exclusions de cours	
Taux de réussite CAP	Nombre de procédures disciplinaires	
Taux de réussite DNB	Nombre d'exclusions définitives (conseils de discipline)	
Taux de réussite BTS	Nombre de faits établissements	
Nombre de classes accueillant des publics mixtes		
Nombre de passerelles entrantes / sortantes		
Taux d'absentéisme		
Nombre de PFMP à l'étranger - voyages étranger		
Nombre de participations à des concours		

